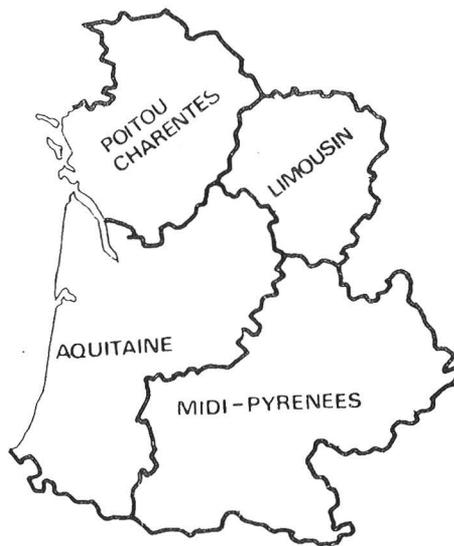


AQUITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Conseil régional de Poitou-Charentes, et du Centre National de la Recherche Scientifique.

Adresser tout ce qui concerne *la Revue* (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)
à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, Fédération Aquitania, 28, place Gambetta,
33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 - M. D. BARRAUD.

Prix et mode de paiement.

Règlement (à joindre obligatoirement au bulletin de commande) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Couverture. Le casque d'Agris. Ph. : J. Gomez de Soto.

AQVITANIA

supplément 1

1986

ACTES DU VIII^e COLLOQUE

SUR LES AGES DU FER EN
FRANCE NON MEDITERRANÉENNE

angoulême, 18_19_20 mai 1984

sous la direction d'Alain Duval
et de José Gomez de Soto



SOMMAIRE

AQUITANIA - Supplément 1

Revue Aquitania, Supplément 1, 1986.

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9
LISTE DES PARTICIPANTS	393

LES AGES DU FER EN POITOU-CHARENTES ET SES MARGES

R. Boudet. <i>Aspect du peuplement autour de l'estuaire girondin au 1^{er} siècle avant notre ère, d'après les sources littéraires et la documentation archéologique</i>	11 ↓
A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas. <i>La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)</i>	35
R. Boudet, M. Sireix. <i>La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)</i> ..	47
J.-P. Chabanne, J.-P. Pautreau. <i>Un habitat de hauteur du 1^{er} Age du Fer à Béruges (Vienne)</i> ..	59
L.-M. Champême. <i>L'Age du Fer dans le Nord des Deux-Sèvres. L'apport des détections aériennes</i>	73
E. Gauron, J. Gomez de Soto, M.-J. Roulière-Lambert. <i>Trois tumulus de l'Age du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)</i>	77
C. Gendron, J. Gomez de Soto. <i>Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres)</i> ..	89
G. Germond. <i>L'Age du Fer aux abords des tumulus néolithiques du Montiou à Sainte-Soline</i>	97
J. Gomez de Soto. <i>Une sépulture de la nécropole des planes à Saint-Yrieix (Charente)</i>	105

J. Hiernard. <i>Numismatique et protohistoire : Existe-t-il un monnayage picton ?</i>	113
L. Lassarade. <i>L'oppidum de Pons (Charente-Maritime)</i>	123
J.-P. Pautreau. <i>Céramiques peintes du Premier Age du Fer au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)</i>	139
C. Perrichet-Thomas. <i>Les sites à sel en Aunis et Saintonge : Présentation et problématique</i>	167
M.-J. Roulière-Lambert. <i>La céramique graphitée du Premier Age du Fer dans le centre-ouest de la France</i>	173
M. Tessier. <i>L'Age du Fer en pays de Retz</i>	187

L'ARMEMENT AUX AGES DU FER

R. Boudet, C. Chevillot, J. Gomez de Soto. <i>A propos de l'épée celtique décorée de Cognac-sur-l'Isle (Dordogne)</i>	191
J.-L. Cadoux. <i>Les armes du sanctuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et leur contexte</i>	203
A. Cahen-Delhay. <i>Aspect de l'armement aux Ages du Fer en Belgique</i>	211
A. Coffyn. <i>Influence de l'ouest français sur les premières introductions métalliques de l'Age du Fer hispanique</i>	221
M. Domaradzki. <i>Les épées en Thrace de la deuxième moitié du 1^{er} millénaire avant notre ère</i>	227
A. Duval, J. Gaillard, J. Gomez de Soto. <i>L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime)</i>	233

A. Duval, J. Gomez de Soto. <i>Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et d'Agris (Charente)</i>	239 -
B. Pajot. <i>Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)</i>	245 -
E. Petres, M. Szabo. <i>Notes on the so-called hatman-boldog type scabbards</i>	257 -
M. Lenerz de Wilde. <i>Art celtique et armes ibériques</i>	273 ^{PI}
Dr H. Lorenz. <i>Association d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest. Un reflet de l'armement ?</i>	281 -
A. Rapin. <i>Nouveaux décors trouvés sur des armes laténiennes au laboratoire de Compiègne</i>	285 -
U. Schaaff. <i>Alizay und Mesnil-sous-Jumièges : zu drei bemerkenswerten Spätlatènewaffen aus der Haute-Normandie</i>	293 -
L. Uran. <i>Observations métallographiques sur les épées celtiques en fer</i>	299 -
D. Vitali. <i>L'armement de type celtique dans la région de Bologne</i>	309 -

ÉPISTÉMOLOGIE DE L'ARCHÉOLOGIE DES AGES DU FER

J.-L. Brunaux. <i>Le sacrifié, le défunt et l'ancêtre</i>	317 -
J. Collis. <i>Adieu Hallstatt ! Adieu La Tène !</i> ..	327 -
A. Deyber. <i>Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au 1^{er} siècle avant notre ère</i>	331 -
M. Fischer. <i>Les Gaulois : histoire d'un mythe, de l'antiquité à nos jours</i>	343 -
P. Hinton. <i>An analysis of burial rites at Münsingen-rain: an approach to the study of iron age society</i>	351 -
L. Olivier. <i>Sociétés savantes et archéologie des Ages du Fer en Lorraine : la Société d'archéologie Lorraine (1860-1914)</i>	369
O. Buchenschutz, I. B. M. Ralston. <i>En relisant la Guerre des Gaules</i>	383 -
A. Rapin. <i>Fouilles et laboratoires</i>	389



Anne CAHEN-DELHAYE

ASPECTS DE L'ARMEMENT AUX AGES DU FER EN BELGIQUE

L'étude de l'armement et de sa panoplie révèle les grandes différences sociales et culturelles des populations qui ont occupé le territoire de la Belgique. Elle montre aussi les affinités qui les unissent avec les peuples d'Europe centrale ou occidentale.

Les profonds changements économiques et sociaux qui affectèrent notre territoire au cours de l'Age du Fer nous obligent à distinguer trois périodes : l'époque de Hallstatt, le début, puis la fin de La Tène.

LE PREMIER AGE DU FER

L'inventaire de l'équipement militaire nous apprend que la plupart des populations hallstattiennes devaient être pacifiques si l'on en juge par l'absence totale d'arme dans les sépultures. En effet, le nord du pays qui correspond essentiellement au bassin de l'Escaut était occupé au premier Age du Fer par les descendants d'une population aux Champs d'urnes dont on a retrouvé de vastes cimetières de tombes plates assez pauvres. Les morts étaient incinérés et leurs os recueillis dans une urne ou un sac étaient généralement enfouis sans autre donation. Par ailleurs, en Famenne où les défunts étaient inhumés en grottes ou sous des tertres de pierres, aucune arme hallstattiennne n'a été découverte jusqu'à présent. De même, dans l'extrême sud de la Belgique qui correspond à la bordure du Bassin parisien, les morts étaient enfouis sous de larges tertres de terre avec quelques céramiques apparentées à celles de la nécropole lorraine d'Haulzy et parfois un ustensile ou un bijou mais jamais d'arme.

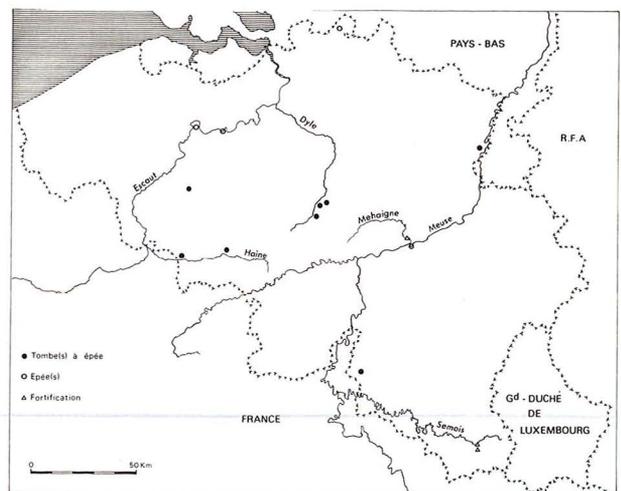


Fig. 1. — Carte de répartition des tombes à épée(s), des épées et des fortifications hallstattiennes en Belgique.

Néanmoins l'équipement militaire apparaît dans les sépultures de plusieurs groupes localisés pour la plupart en moyenne Belgique. Il appartiendrait à des immigrants dont l'arrivée vers 675-650 marque le début de l'Age du Fer dans nos régions. Par ses types, le mobilier révèle que ces populations sont originaires d'Europe centrale et sa richesse laisse supposer que celles-ci occupaient une position sociale dominante. La nouvelle aristocratie aurait pu s'installer dans des résidences fortifiées, comme dans plusieurs régions d'Europe occidentale. Or, on ne connaît aucune forteresse hallstattiennne au voisinage des tombes à armes (fig. 1). Par contre, plusieurs fortifications ont été élevées à cette époque en Lorraine belge où l'armement est pourtant absent des sépultures. Dès lors, si la présence de places fortes peut signaler une situation

politique troublée, celle-ci ne se traduit pas dans le choix des donations funéraires puisque aucune arme n'apparaît dans les tombes.

Presque tout l'armement hallstattien recueilli en Belgique provient de fouilles anciennes et de qualité médiocre, où les associations de mobilier par tombe ne sont pas toujours connues et dont une partie reste inédite.

Ainsi, trois groupes de guerriers hallstattiens s'étaient installés dans le bassin méridional de l'Escaut, respectivement près du cours supérieur de la Dyle (province de Brabant), au nord de la Haine (province de Hainaut) et dans la région des collines à l'ouest de la Dendre (au nord du Hainaut) (fig. 1). Deux autres s'étaient fixés dans le sillon mosan, en Campine (prov. de Limbourg) et en Ardenne occidentale (prov. de Namur).

Ces guerriers avaient été incinérés, souvent accompagnés de leurs armes, sur un bûcher dont les restes étaient généralement recouverts d'un tertre de terre. Leurs ossements soigneusement récoltés dans une urne ou un sac en matière périssable étaient également recouverts d'un tumulus de 15 à 25 m de diamètre pour une hauteur maximum de 1,80 m. Ces hommes étaient dotés d'une épée en bronze ou en fer dont la longueur pouvait atteindre 1 m et qui était protégée dans un fourreau dont il subsiste souvent la bouterolle. Ces épées dont les exemplaires de bronze appartiennent au type Gündlingen-Miers¹ ont souvent été rendues inutilisables par bris ou torsion. Notons que certaines étaient fichées en terre verticalement.

Le groupe de la haute Dyle (fig. 1) se distinguait des autres par la présence de harnachements très complets et de types bien particuliers qui trouvent des parallèles en Bavière. Les mors de chevaux, pièces de collier et accessoires comprenant des phalères, des sonnailles et des appliques de bronze indiquent que leurs propriétaires étaient des cavaliers². Les fouilles anciennes ont livré 17 longues épées dont la plupart proviennent de

la nécropole de Court-Saint-Etienne mais aussi de Wavre et Limal. Six exemplaires très fragmentés en bronze sont souvent accompagnés des bouterolles des fourreaux. Parmi les dix épées de fer de Court-Saint-Etienne, l'une se différencie des autres par une double antenne terminée par des sphères évidées³. Cette courte épée, plus récente que les autres puisqu'elle est datée de la fin du Hallstatt C, a été recueillie avec une pointe de lance en fer et une hache à douille en bronze. Les sépultures de guerrier de Court-Saint-Etienne gisaient parmi d'autres tombes plates contemporaines dotées d'un pauvre mobilier sans arme et dont la présence était déjà attestée à l'Age du Bronze final. Cette juxtaposition dans la même nécropole de sépultures richement pourvues et recouvertes d'un tertre et de tombes plates munies de maigres donations révèle une société hiérarchisée au sein de laquelle chaque groupe avait conservé ses propres usages funéraires.

Dans le groupe de la Haine (fig. 1), à Harchies, on a recueilli quatre épées de bronze brisées et brûlées et deux bouterolles⁴ et une épée en fer non ployée à Havré.

Parmi plusieurs groupes de tombelles des collines du sud de la Flandre, on aurait exhumé une épée de bronze brisée à Flobecq, au sud de l'Escaut⁵ (fig. 1).

En Ardenne, au nord de la Semois (fig. 1), on connaît deux nécropoles à tombelles, à Gedinne et Louette-Saint-Pierre, qui ont livré quatre épées, une en bronze et trois en fer dont deux sont ployées et une pointe de lance en bronze à douille et ailerons.

Enfin, en bordure de la Meuse, à Rekem, M. Luk Van Impe a découvert en 1978 au milieu d'un vaste champ d'urnes Hallstatt C/D qui a livré une centaine de tombes assez pauvres, une sépulture collective à incinération de trois individus, sans doute deux hommes et une femme, tous jeunes⁶. Dépouillée de tertre, cette tombe exceptionnelle a livré des fragments de trois épées en bronze, du type de Gündlingen, qui

1. M.E. MARIËN, *Épées de bronze « proto-hallstattiennes » et hallstattiennes découvertes en Belgique* dans *Helinium* XV, 1975, p. 14-35.

2. ID., *Trouvailles du Champ d'Urnes et des tombelles hallstattiennes de Court-Saint-Etienne*, Bruxelles, 1958 (Monographies d'Archéologie Nationale 1).

3. *Ibid.*, fig. 19, n° 207.

4. M.E. MARIËN, *loc. cit.* (cf. note 1), p. 18-23.

5. S.J. DE LAET, *La Belgique d'avant les Romains*, Wetteren, 1982, p. 562.

6. L. VAN IMPE, W. THYSSEN, *Wapengraf uit de vroege IJzertijd te Rekem* dans *Conspectus MCMLXXVIII - Archaeologia Belgica* 213, Bruxelles, 1979, p. 63-67.

avaient été brisées intentionnellement et soumises au feu du bûcher. Les armes qui étaient gainées, si l'on en juge par la présence de deux bouteroles, étaient accompagnées de trois petites pointes de lance en bronze à douille et ailerons. Cette sépulture peut être rattachée au groupe des tombes princières du Limbourg néerlandais et de la Gueldre parmi lesquelles la célèbre tombe d'Oss⁷. Enfin des épées de bronze et de fer ont été trouvées isolément dans l'Escaut à Schoonaarde (prov. de Flandre orientale), dans la Meuse à Huy-Statte (prov. de Liège) à Meer (prov. d'Anvers : 2 exemplaires) et Gentbrugge (prov. de Flandre orientale)⁸ (fig. 1).

LE DEBUT DU SECOND AGE DU FER

La plus grande partie de l'armement de La Tène I provient du groupe méridional des tombelles ardennaises⁹. Les armes ont été recueillies au cours des fouilles scientifiques assez récentes qui ont fourni de multiples informations sur la panoplie à l'honneur aux V^e et IV^e siècles. Elles ont l'avantage de provenir de sépultures à inhumation où elles gisaient en position d'utilisation (fig. 2).

L'équipement militaire ardennais est alors essentiellement constitué de lances et javelots¹⁰ dont il subsiste les pointes toujours en fer et de quelques coutelas. La prédominance des armes montées sur hampes de bois est attestée dans les civilisations contemporaines de la Champagne et de l'Hunsrück-Eifel comme dans le monde classique grec et romain : les lances et les javelots armaient aussi bien les cavaliers que les fantassins et servaient aux soldats comme aux chasseurs. En plus des armes d'hast, les sépultures ardennaises ont livré des petits chars à deux roues dits de combat, qui pour-

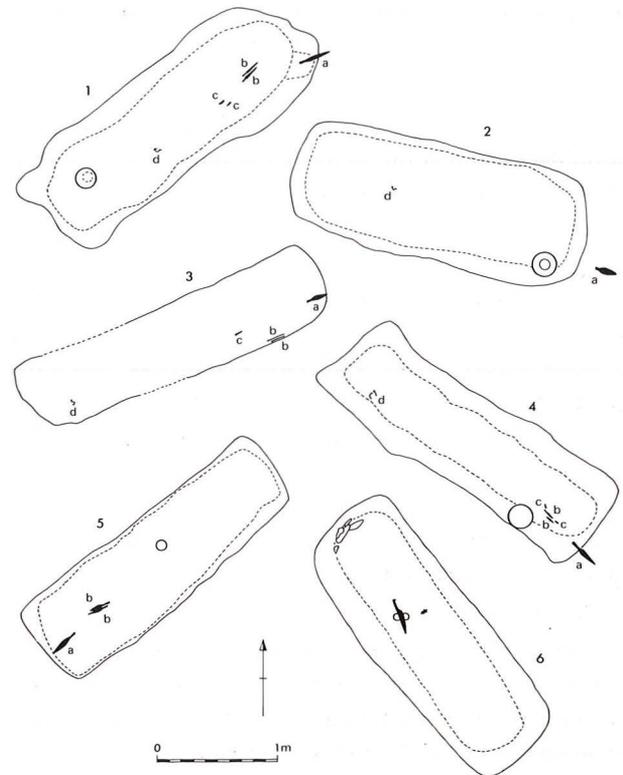


Fig. 2. — Quelques plans de sépultures à armes des tombelles ardennaises. En a : lances, en b : javelots, en c : douilles, en d : fibules indiquant l'orientation du chevet. N° 1 : tombe 9 d'Hamipré-Offaing, n° 2 : tombe II 1 d'Hamipré-Namoussart, n° 3 : tombe I 1 de Légglise-Gohimont, n° 4 : tombe 12 d'Hamipré-Offaing, n° 5 : tombe II 2 de Légglise-Gohimont et n° 6 : tombe 6 d'Hamipré-Offaing.

raient faire partie de l'armement ; les quatorze exemplaires retrouvés sont étroitement apparentés aux véhicules des nécropoles marniennes contemporaines¹¹. Cependant, aucune de nos sépultures ne recevait d'épée¹², de dague ou poignard qui sont pourtant bien représentés en Champagne, pas plus que de casque ou de bouclier. L'armement est donc essentielle-

7. S.J. DE LAET, *op. cit.*, p. 562-566.

8. M.E. MARIËN, *loc. cit.* (cf. note 1), p. 30, 23-34 ; G. HASSE, *Un poignard à antennes et une épée en bronze trouvés à Statte-Huy* dans *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LVIII, 1947, p. 147-149 ; A. DE LOË, *Belgique ancienne*, II, Bruxelles, 1931, p. 176.

9. Voir bibliographie dans A. CAHEN-DELHAYE, *Contribution à la chronologie des tombelles ardennaises (Belgique)* dans *Helinium*, XXIII, 1983, p. 237-256 (= *Archaeologia Belgica* 257).

10. Nous distinguons de manière arbitraire les lances des javelots en fonction de la taille des pointes en fer et de leur association. Ainsi, nous appelons lances les plus grands exemplaires et javelots, les petits fers. Par ailleurs, lorsqu'une pointe est associée, dans une même tombe, à une ou deux plus petites, nous estimons que ces dernières sont des javelots. En effet, nous partons du principe qu'un guerrier ou un chasseur n'était armé que d'une seule lance qu'il ne quittait pas et d'un ou plusieurs javelots qui pouvaient être jetés.

11. Voir l'inventaire des tombes à char dans A. CAHEN-DELHAYE, *Frühlatènezeitliche Wagengräber aus den Ardennen (Belgien)* dans *Archäologisches Korrespondenzblatt* 5, 1975, p. 47-58 auquel il faut ajouter une sépulture découverte en 1984 à Légglise-Gohimont et une autre à Witry-Rolet.

12. Notons que l'absence d'épée dans les tombes ne signifie pas nécessairement que les guerriers ardennais étaient totalement dépourvus de cette arme.

ment offensif, comme ailleurs à la même époque.

A ce jour, on a recueilli 59 fers de lance et de javelot répartis en 12 nécropoles et provenant de 35 sépultures représentant un tiers des tombes pourvues de mobilier et plus d'un quart de l'ensemble des sépultures¹³. Notons à cet égard que les armes d'hast ne sont attestées que dans 5 à 10 % des tombes champenoises et sont encore plus rares dans l'Hunsrück-Eifel.

La répartition des lances et javelots dans les tombes s'avère intéressante. Ainsi, quinze sépultures dont une à char étaient dotées d'un seul exemplaire, généralement de grandes dimensions (fig. 2, n° 2). Treize tombes dont quatre à char en ont livré une paire comportant souvent un grand et un petit fer. Enfin, cinq tombes recelaient trois lances ou javelots, soit un grand et deux petits exemplaires. Il est intéressant de noter que la moitié des tombes à char étaient dépourvues d'armes¹⁴.

Les lances reposaient à portée de main, parallèlement à un seul long côté de la fosse à une exception près où elles gisaient de part et d'autre du corps. Lorsque l'orientation du corps est connue, on s'aperçoit qu'elles reposaient généralement à la droite du mort¹⁵. Par contre, en Champagne, les fers étaient placés plutôt à la gauche du défunt¹⁶.

En Ardenne, les pointes de lance et de javelot se trouvaient plus souvent aux pieds du défunt (20 cas)

qu'à la tête (7 cas). Les plus petits exemplaires étaient placés à l'intérieur du cercueil où ils reposaient généralement la lame de chant ; les grands fers avaient été déposés hors du cercueil, la pointe contre un petit côté de la fosse. Néanmoins, dans trois tombes à char, un fer reposait près d'une cavité de roue rompant avec la règle de la position d'utilisation, les autres gisant cependant à portée de main.

A cause de la longueur trop importante de leur hampe, les plus grandes lances avaient été plantées dans la paroi même de la fosse, ou reposaient sur le bord supérieur de la tombe¹⁷. L'extrémité de la pointe était toujours relevée par rapport à la douille (fig. 2, n° 5), ce qui confirme que la hampe gisait à portée de la main. La position des grands fers indique que les hastes étaient trop longues pour les fosses. Ainsi, l'une d'elles gisait en diagonale au-dessus du corps, soit en travers de la tombe dont on avait élargi deux angles (fig. 2, n° 1). Les dimensions des fosses permettent ainsi d'évaluer la longueur des plus longues hampes à 250 et 260 cm qui étaient pourvues de fers longs de 19,6 et 27,5 cm¹⁸ (fig. 2, nos 1 et 4). Ailleurs, un javelot posé à l'intérieur d'un cercueil avait une hampe inférieure à 1,80 m¹⁹.

Les douilles conservaient encore, grâce à la corrosion du métal, le bois minéralisé des hampes dont l'essence a été identifiée à trois reprises²⁰ : il s'agit de frêne, un bois souple et résistant, également utilisé en

13. Ces fers de lance et de javelot proviennent des nécropoles de : Assenois-Nivelet : E. TANDEL, *Les communes dans Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XXVII, 1893, p. 106, d'Hamipré-La Hasse : A. CAHEN-DELHAYE, *Tombelles de La Tène I à Hamipré, La Hasse dans Archaeologia Belgica* 158, Bruxelles, 1974 (= *Ardenne et Famenne* XII, 1974, p. 151-190), Hamipré-Mon Idée et Hamipré-Namoussart-Sorafè : A. CAHEN-DELHAYE et A. GEUBEL, *Tombelles de La Tène à Hamipré, Namoussart dans Archaeologia Belgica* 189, Bruxelles, 1976, Hamipré-Offaig : A. CAHEN-DELHAYE, *Nécropole de La Tène I à Hamipré, Offaig, I et II dans Archaeologia Belgica* 162 et 184, Bruxelles, 1974 et 1976, Hollange : V. TROISIER, *Les fouilles de deux tombelles à Hollange dans Bulletin trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg* XIII, 1937, p. 43-44, Léglise-Gohimont : A. CAHEN-DELHAYE, *Tombelles de La Tène I à Léglise dans Archaeologia Belgica* 245, Bruxelles, 1981, Longlier-Massul-Al Vaux : ID., *Nécropole et site d'habitat de La Tène à Longlier-Massul dans Archaeologia Belgica* 218, Bruxelles, 1979 et Sainte-Marie-Chevigny - Les Bouchons : P.P. BONENFANT, *Sept tombelles de La Tène I en Ardenne dans Archaeologia Belgica* 83, Bruxelles, 1965 (= *Ardenne et Famenne* VIII, 1965).

14. Dans ce cas, il y avait un grand fer en bout de fosse et deux plus petits déposés côte à côte près d'un long côté.

15. Il y a cependant quatre exceptions à cette règle : les lances gisaient à la gauche du défunt dans deux sépultures d'Hamipré-Namoussart - Sorafè : *op. cit.* (*Arch. Belg.* 189), tombes I, 1 et II, 1, fig. 5 et la tombe V de Sainte-Marie-Chevigny - Les Bouchons : *op. cit.* (*Arch. Belg.* 83) fig. 13 ; elles reposaient de part et d'autre du mort dans la tombe III 2 d'Hamipré - La Hasse : *op. cit.* (*Arch. Belg.* 158), fig. 15.

16. D. BRETZ-MAHLER, *La civilisation de La Tène I en Champagne. Le faciès marnien dans XXIII^e supplément à « Gallia »*, Paris, 1971, p. 109-110. Par contre, dans les cimetières marniens de Pernant, Manre et Aure, les lances gisaient indifféremment à la droite et à la gauche du mort : G. LOBJOIS, *La nécropole de Pernant (Aisne) dans Celticum XVIII*, I, p. 2-185, et communication orale de M. J.-G. Rozoy.

17. Notons que certains exemplaires étaient à ce point enfouis dans le sol en place que seule une traînée de couleur rouille a permis de reconnaître leur existence.

18. Il s'agit des tombes II 1 d'Hamipré-Namoussart - Sorafè : *op. cit.* (*Arch. Belg.* 189) fig. 5 et 9 d'Hamipré-Offaig : *op. cit.* (*Arch. Belg.* 184), fig. 3.

19. Il s'agit de la sépulture 12 d'Hamipré-Offaig : A. CAHEN-DELHAYE, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 184), fig. 3.

20. Dans la tombe 12 d'Hamipré-Offaig : *ibid.*, p. 19 et dans les tombes I et V de Sainte-Marie-Chevigny - Les Bouchons : P.P. BONENFANT, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 83), p. 10, 25, 47, 48.

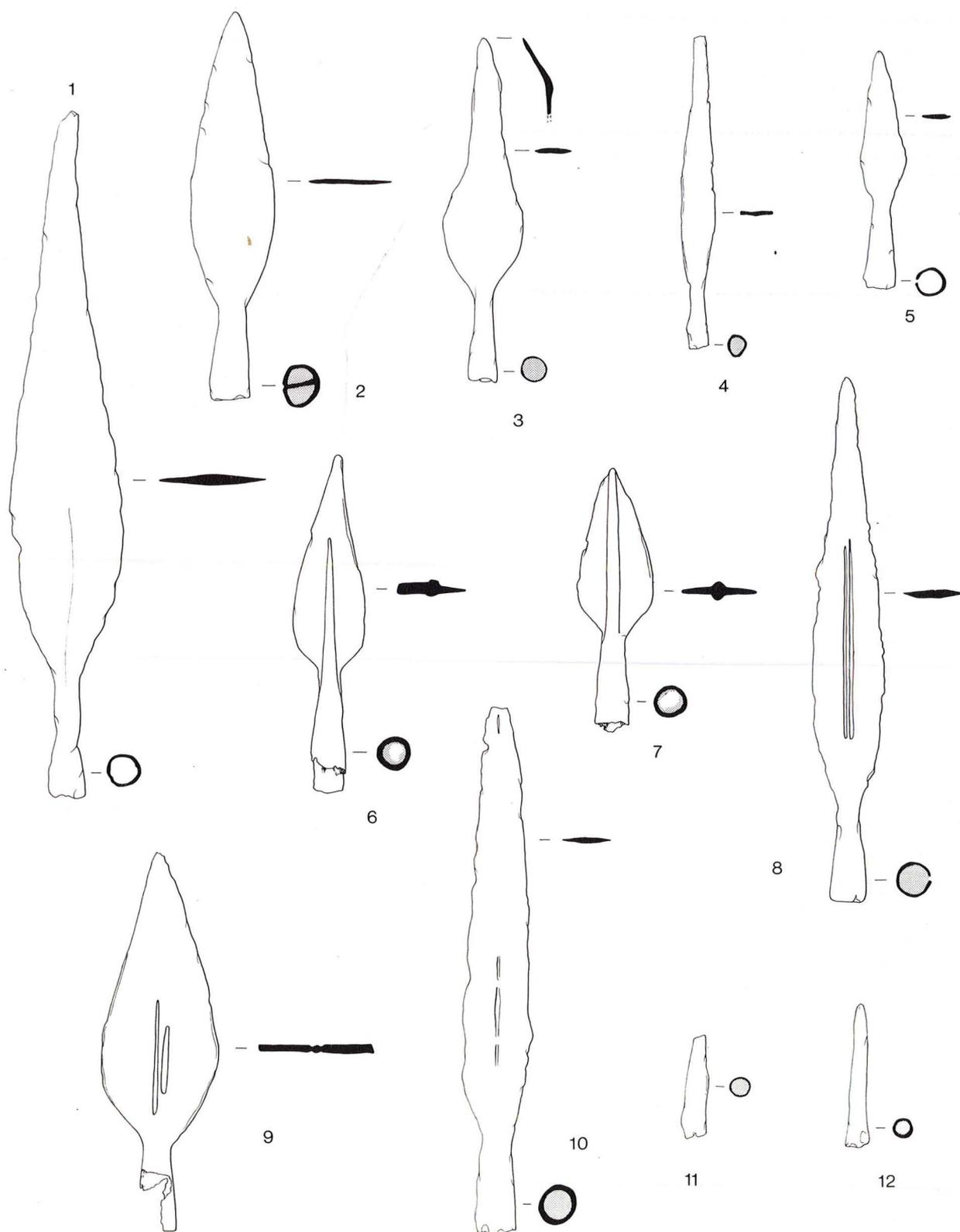


Fig. 3. — Choix de fers de lance, de javelot et de douilles en fer trouvés dans les tombelles ardennaises.

charronnerie. L'épaisseur des hampes fournie par le diamètre intérieur des douilles est plutôt réduite (de 9 à 18 mm) et leur section toujours arrondie.

La morphologie des lances et javelots traduit peut-être des variantes fonctionnelles. Leur longueur varie de quelque 10 à 36 cm. Leur forme et leurs proportions sont aussi variées que leurs dimensions. La plupart des fers ont une lame assez plate et mince en forme de feuille de laurier plus ou moins large qui est pourvue d'une légère nervure médiane dans le prolongement de la douille (fig. 3, nos 1 et 2). Néanmoins, quelques lames très étroites avaient un pouvoir sûrement plus pénétrant (fig. 3, n° 4). Par ailleurs, plusieurs lances et javelots portent une nervure médiane très accentuée qui s'étend parfois de la base à l'extrémité de la pointe tout comme les exemplaires de l'Age du Bronze (fig. 3, nos 6 et 7). Cinq lances sont curieusement creusées d'une ou deux rainures médianes sur une ou deux faces, tout comme certaines pièces champenoises²¹ (fig. 3, nos 8 à 10). Enfin, la douille est courte, souvent tronconique, parfois cylindrique et fuselée et généralement, une cheville y maintenait solidement la hampe (fig. 3, n° 2). Les différences typologiques ne fournissent pas d'indications chronologiques, du moins dans l'état de nos connaissances. Elles laissent cependant présumer des origines diverses.

Une analyse métallographique a révélé que la lame d'un fer était constituée de deux feuilles assemblées par corroyage tout comme la douille à la lame²².

Malgré leur état de conservation qui n'est pas des meilleurs, il nous semble que la plupart des lances et javelots avaient été déposés intacts dans les tombes

d'autant plus que les hampes ne semblent pas avoir été brisées. Cependant une pointe avait la lame très nettement pliée et la douille d'une autre était brisée²³ (fig. 3, n° 3) ; ailleurs, quelques douilles pourraient appartenir à des lances sectionnées. Ainsi, quelques armes auraient pu être rendues inutilisables en fonction d'un rituel comme au premier Age du Fer, sinon abîmées à l'emploi.

Trois nécropoles ont livré neuf douilles en fer dont sept exemplaires proviennent d'Hamipré-Offaing où ils apparaissent deux fois par paires (fig. 3, nos 11 et 12). De forme analogue aux douilles de lance et de javelot, ces objets ont une longueur comprise entre 34 et 74 mm, possèdent une goupille de fixation et renfermaient également des fibres de bois. Il proviennent de tombes d'homme ou d'enfant, jamais de femme²⁴. De telles douilles ont été interprétées en Champagne où la position des objets dans les fosses est malheureusement rarement connue, comme des talons de lance destinés à protéger l'extrémité que l'on fichait en terre²⁵. Aussi, nous avons examiné leur association avec le reste du mobilier et leur position dans les tombes. Dans quatre d'entre elles, les douilles sont effectivement associées à des pointes de lance et de javelot et dans trois tombes, elles avaient été déposées près des fers de javelot (fig. 2, nos 1, 3, 4). Comme le bris des hampes ne semble guère appliqué dans les tombelles ardennaises, nous ne pouvons identifier ces douilles à des talons de lance. Il pourrait peut-être s'agir de simples pointes en fer dont le rôle aurait été assimilé à une flèche.

Neuf coutelas en fer ont été découverts jusqu'à présent dans le groupe méridional des tombelles²⁶

21. Elles proviennent des nécropoles d'Hamipré-Offaing : A. CAHEN-DELHAYE, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 184), tombes 9, 12 et 17, fig. 4, 6 et 10, d'Hamipré-Namoussart - Sorafè : ID. et A. GEUBEL, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 189), tombe II 1, fig. 6 et de Léglise : A. CAHEN-DELHAYE, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 245), tombe II 2, fig. 5 ; *L'art celtique en Gaule. Catalogue d'exposition 1983-1984*, p. 71, n° 11 et communication personnelle de M. J. Rapin.

22. Il s'agit d'un fer d'Hamipré - La Hasse : A. CAHEN-DELHAYE, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 158), p. 185.

23. La lance pliée provient de la tombe II 2 de Léglise : ID., *op. cit.* (*Arch. Belg.* 245, fig. 5, n° 2) et l'exemplaire brisé de la tombe V de Sainte-Marie-Chevigny - Les Bouchons : P.P. BONENFANT, *op. cit.*, fig. 5, 2b.

24. Sept douilles proviennent de la nécropole d'Hamipré-Offaing : A. CAHEN-DELHAYE, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 162) : tombe à char 2, fig. 12, n° 12 (*Arch. Belg.* 184), tombes 9 (2 exemplaires), 12 (2 exemplaires), 22 et entre les tombes du groupe n° III : fig. 4, nos 4 et 5, fig. 6, nos 2 et 3, fig. 9, A et fig. 11, 1. Une autre a été trouvée à Léglise-Gohimont : ID., *op. cit.* (*Arch. Belg.* 245), tombe I 1, fig. 5, n° 5 et la dernière dans la tombe d'enfant d'Orgeo-Nevraumont : ID., *Quelques découvertes récentes en Ardenne* dans *Archaeologia Belgica* 202, Bruxelles, 1978, fig. 4, n° 5.

25. D. BRETZ-MAHLER, *op. cit.*, p. 111.

26. Ils proviennent de Léglise-Gohimont (2 exemplaires) : A. CAHEN-DELHAYE, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 245), fig. 5 et 9, de Juseret - La Fluschâ (2 exemplaires inédits — fouilles de P.P. Bonenfant), d'Hamipré-Offaing : ID., *op. cit.* (*Arch. Belg.* 184), fig. 2, de Sibret-Villeroux : ID. et H. GRATIA, *Sauvetage de tombelles à Sibret-Villeroux* dans *Conspectus MCMLXXXII - Archaeologia Belgica* 253, Bruxelles, 1983, p. 46-49, de Longlier-Ribémont (fouilles inédites de P.P. Bonenfant), d'Hamipré-Namoussart - Sorafè : A. CAHEN-DELHAYE et A. GEUBEL, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 189), fig. 4 et d'Orgeo-Nevraumont : A. CAHEN-DELHAYE, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 202), fig. 4, ces deux derniers retrouvés dans une sépulture de femme et d'enfant, respectivement.

(fig. 4). Quatre d'entre eux dotaient une sépulture masculine dont deux à char, deux petits exemplaires furent trouvés respectivement dans une tombe de femme et une sépulture d'enfant et deux autres apparurent dans des fosses indéterminées (fig. 2, n° 6). La plupart gisaient au niveau du bassin, sauf dans la tombe d'enfant où le coutelas reposait aux pieds. Ils se composent d'une lame effilée au dos généralement rectiligne, parfois relevé à la pointe et d'une longue soie plate et recourbée à son extrémité. Sur celle-ci, était fixé par plusieurs rivets souvent en bronze un manche formé de deux plaques en matière périssable : os, corne ou bois. Néanmoins un coutelas a une soie épaissie par un bourrelet qui l'entoure sur une face (fig. 4, n° 4). Plusieurs d'entre eux étaient gainés dont l'un dans un fourreau de cuir décoré au repoussé de motifs géométriques et floraux et muni d'une boulerolle cordiforme en bronze²⁷ (fig. 4, n° 4). Un autre était cerclé de quatre tigelles également en bronze (fig. 4, n° 5). Typologiquement, les coutelas ardennais trouvent des parallèles en Champagne et dans l'Hunsrück et l'Eifel²⁸.

Il est intéressant de constater que les coutelas trouvés dans deux sépultures, de femme et d'enfant, ont une lame plus courte que les autres et peuvent dès lors être considérés comme des ustensiles (fig. 4, nos 5 et 6). Notons à cet égard qu'en Champagne, des coutelas recueillis dans des tombes de femme étaient toujours de petite taille²⁹. Les exemplaires trouvés dans les tombes d'hommes pourraient avoir eu une double destination et avoir servi, à l'occasion, d'armes de poing.

Dans deux sépultures, le coutelas était associé à une paire d'anneaux en fer destinés à suspendre l'arme à la ceinture³⁰ (fig. 2, n° 6). Néanmoins, cette même paire d'anneaux, toujours associée à une agrafe de ceinture, est apparue dans cinq autres tombes, dont trois dotées d'une ou plusieurs lances³¹. Ces accessoi-

res qui semblent réservés aux hommes ont un diamètre extérieur de 45 à 80 mm ; l'un d'eux est souvent cerclé d'une bague parfois prolongée par une tige terminée par un petit disque (fig. 4, n° 7). Les mêmes anneaux qui apparaissent également dans la culture contemporaine de l'Hunsrück-Eifel sont considérés par A. Haffner comme des accessoires destinés à suspendre une épée qui n'aurait pas été déposée dans la tombe³².

Ainsi, dans le groupe ardennais méridional du début de La Tène, l'arme est l'offrande masculine par excellence. Dans la mesure où la composition du mobilier dépend de la fonction et du statut social des personnes inhumées, il est intéressant de définir les différentes catégories de tombes à armes et d'examiner leur fréquence respective. On pourrait dès lors distinguer :

- cinq tombes à char sans arme,
- trois tombes à char pourvue de deux lances,
- deux tombes à char avec une ou deux lances et un coutelas,
- cinq tombes ordinaires avec une lance et deux javelots,
- neuf tombes avec une lance et un javelot,
- quinze tombes avec une lance,
- quatre tombes avec coutelas,
- cinq tombes avec une paire d'anneaux de suspension.

Bien entendu, nous ne saurons jamais si chaque distinction dans la composition du mobilier reflète un statut social distinct correspondant à une hiérarchie complexe mais l'examen de leur distribution géographique et leur appartenance chronologique n'apporte aucune information.

Si l'on suppose qu'il existe un lien entre la symbolique funéraire et les activités des vivants, l'abondance des armes révélerait des préoccupations guerrières. De plus, en présence de chars, il est difficile de considérer

27. ID. et J. JAUME, *Coutelas de La Tène I dans un fourreau de cuir décoré* dans *Conspectus MCMLXXV - Archaeologia Belgica* 186, Bruxelles, 1976, p. 40-43.

28. D. BRETZ-MAHLER, *op. cit.*, pl. 95-97, A. HAFFNER, *Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*, Berlin, 1976, Beilage 3 sq. et p. 25.

29. D. BRETZ-MAHLER, *op. cit.*, p. 117.

30. Il s'agit des tombes 6 d'Hamipré-Offaing et I 2 de Léglise-Gohimont.

31. A Hamipré-Offaing, tombe 17 : A. CAHEN-DELHAYE, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 184), fig. 10, à Hamipré-La Hasse, tombe II 2 : ID., *op. cit.* (*Arch. Belg.* 158), fig. 14, à Léglise-Gohimont (fouilles inédites du Service national des Fouilles en 1984 : 2 exemplaires) et Hamipré-Namoussart - Devant le Bois Cognon (fouilles inédites du Service national des Fouilles en 1983).

32. A. HAFFNER, *op. cit.*, p. 22.

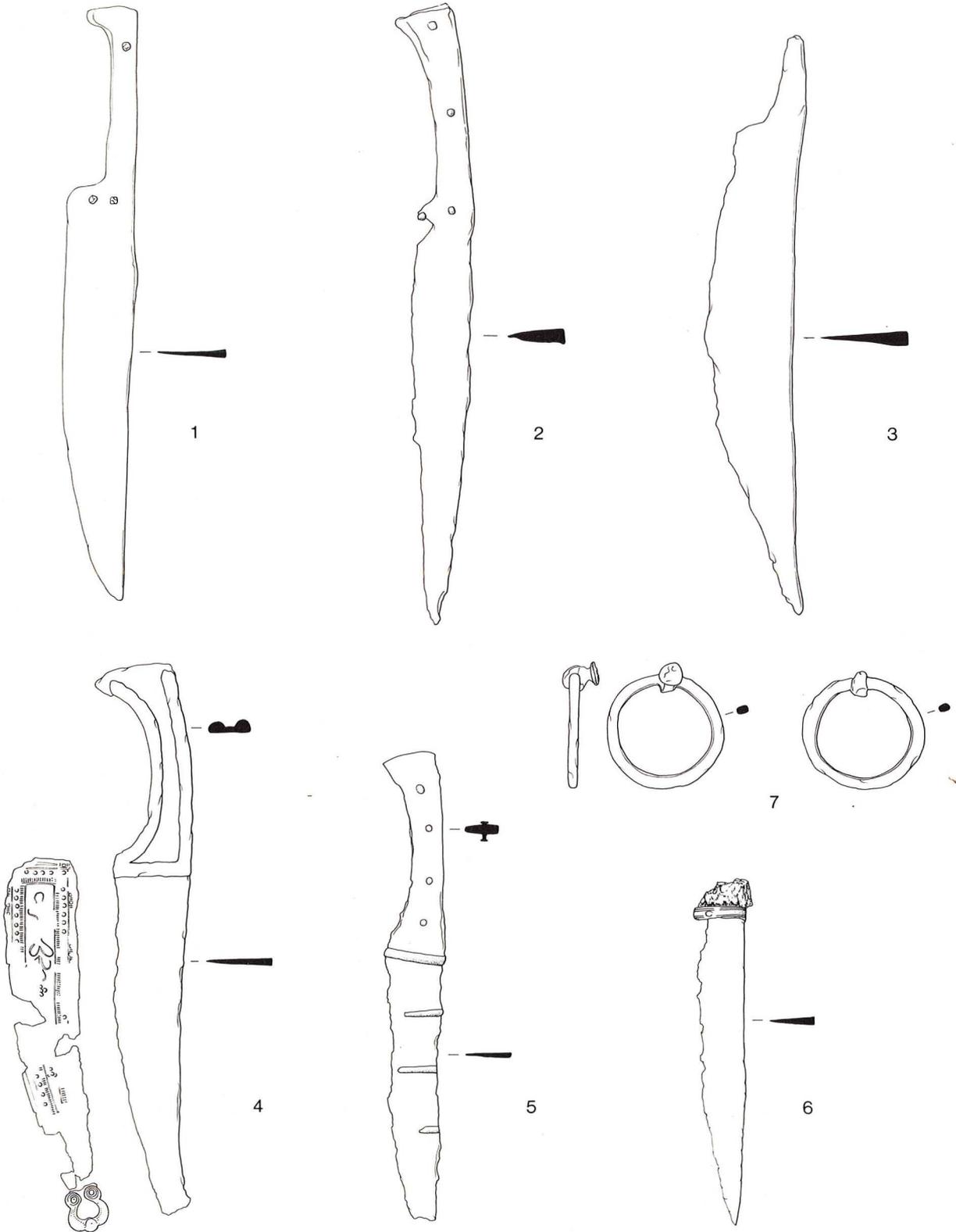


Fig. 4. — Coutelas et une paire d'anneaux en fer découverts dans les tombelles ardennaises.

que les armes n'ont servi qu'à la chasse. Il est cependant curieux de constater l'absence totale de fortification dans la région alors que des forteresses de La Tène sont bien représentées dans d'autres contrées voisines : on connaît en effet au sud du sillon Sambre et Meuse une dizaine de places fortes élevées ou occupées au début de La Tène³³.

Il est curieux de constater la rareté des armes livrées par le groupe septentrional des tombelles ardennaises situé à une dizaine de kilomètres au nord de l'autre. Ainsi, une seule paire de fers de lance d'un type apparenté à ceux du groupe méridional a été exhumée à Cherain³⁴. Par ailleurs, une armature de flèche en fer apenne et à douille fut découverte parmi les cendres d'un bûcher à Bovigny, accompagnée d'une douille en fer³⁵. Inconnue dans le groupe méridional des tombelles, l'armature trouve quelques rares parallèles dans le matériel jogassien du Hallstatt final et de la culture de l'Hunsrück-Eifel contemporaine de La Tène I b et c³⁶.

À la même époque, au sud du bassin de l'Escaut, le groupe de La Haine dont les sépultures ont livré un mobilier riche et varié parmi lequel les vestiges de deux chars, ne recelait que deux épées en fer incomplètes dont une seule pourrait appartenir au début de La Tène et deux couteaux en fer curieusement munis d'une douille³⁷.

Il convient de signaler la présence de balles de fronde ovoïdes en terre cuite dans plusieurs habitats ouverts de moyenne Belgique : à Orp-le-Grand, Remicourt, Malines et Spiennes³⁸.

Enfin un casque en bronze proviendrait des environs de Tongres, en Hesbaye limbourgeoise³⁹.

Les découvertes d'armes attribuables avec certitude à la phase II de La Tène sont réduites mais concentrées à l'ouest de la province du Hainaut. Il s'agit d'une pointe de lance en fer à large lame et épaisse nervure médiane trouvée à Thuillies, d'une épée en fer conservée dans un fourreau à nervure centrale en tôle qui appartenait à la nécropole de Leval-Trahegnies et trois épées en fer dont deux étaient encore munies d'un fourreau découvertes à Pommerœul, avec plusieurs armes de La Tène III⁴⁰. L'un des fourreaux porte un décor de boutons émaillés en rouge.

LA FIN DU SECOND AGE DU FER

Aucune arme de La Tène III n'a jusqu'à présent été découverte dans une sépulture. La plupart proviennent du fond des fleuves et des rivières dont l'intéressant dépôt exhumé en 1975 d'un ancien bras de la Haine, à Pommerœul, au sud de Tournai. Il s'agit de trois longues épées en fer, une dague et cinq pointes de lance et de javelot qui gisaient dans les alluvions de la rivière mêlés à de nombreux ustensiles en fer⁴¹.

Les épées de Pommerœul ont un tranchant parallèle et une large extrémité destinés à frapper de taille. Elles sont conservées dans un fourreau fait de deux minces tôles convexes soudées à des cornières latérales et terminées par une bouterolle consolidée de barrettes transversales formant des échelles. Les pointes de

33. A. CAHEN-DELHAYE, *Fouilles récentes dans les fortifications de l'Age du Fer en Belgique* dans *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France, Revue du Nord*, numéro spécial, 1984, p. 152-156.

34. ID., *Tombelles celtiques de la région de Bovigny* dans *Archaeologia Belgica* 122, Bruxelles, 1970 (= *Ardenne et Famenne* 11, 1968-1969), fig. 9.

35. ID., *Quatre tombelles à bûcher de La Tène à Bovigny* dans *Archaeologia Belgica* 155, Bruxelles, 1974, fig. 8.

36. D. BRETZ-MAHLER, *op. cit.*, p. 111-112, A. HÄFFNER, *op. cit.*, p. 26. A. CAHEN-DELHAYE, *op. cit.* (*Arch. Belg.* 155), p. 24.

37. Les épées proviennent des nécropoles de Leval-Trahegnies - La Courte et de Mons - Mont Eribus : M.E. MARIËN, *La période de La Tène en Belgique. Le groupe de la Haine*, Bruxelles, 1961 (Monographies d'Archéologie nationale 2), fig. 25, 26 et 37 et les couteaux de Cipluy : *ibid.*, fig. 40, 42.

38. A. CAHEN-DELHAYE, *La céramique de l'Age du Fer au Tierceau à Orp-le-Grand. Collection P. Doguet* dans *Répertoires archéologiques B IX*, Bruxelles, 1974, fig. 21, G. DESTEXHE, *Un site de La Tène à Remicourt* dans *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 95, 1984, pl. VIII, n° 79, A. de LOË, *op. cit.* (cf. note 8), fig. 88, 1 et M.E. MARIËN, *op. cit.*, fig. 50, n° 75.

39. M. LESENNE, *Bibliografisch repertorium van de oudheidkundige overblijfselen te Tongeren* dans *Répertoires archéologiques A X*, Bruxelles, 1975, p. 56 ; S.J. DE LAËT, *op. cit.* (cf. note 5), fig. 287.

40. A. de LOË, *op. cit.*, fig. 72, 2, (cf. note 37) et F. HUBERT, *Site portuaire de Pommerœul. I. Catalogue du matériel pré- et protohistorique* dans *Archaeologia Belgica* 248, Bruxelles, 1982, nos 49, 51 et 52, fig. 8 et 9.

41. *Ibid.*, nos 47, 48, 50, dague n° 53 et lances nos 54 à 58, fig. 8 à 12.

lance ont une lame étroite et effilée et bien nervurée et la longueur de l'une atteint 67 cm.

Une épée similaire conservée dans un fourreau de chagrin a été découverte en 1980 dans les marais de Herk-de-Stad, en bordure du Démer et l'on signale une autre découverte lors des dragages de l'Escaut à Schoonaarde⁴².

Enfin, un umbo en fer en forme d'amande qui appartenait sans doute à un bouclier ovale à arête

médiane a été découvert dans le sanctuaire gallo-romain de Matagne-la-Petite, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse⁴³.

Ces quelques trouvailles éparses d'armes de la fin de La Tène reflètent mal l'extension qu'ont dû connaître alors les ateliers sidérurgiques dont l'efflorescence fut liée à l'abondance du minerai sur notre territoire et notamment dans l'Entre-Sambre-et-Meuse⁴⁴.

42. L. VAN IMPE, P. VANGHEEL, *Een laat La Tène-zwaard uit Schulen* dans *Conspectus MCMLXXX - Archaeologia Belgica* 238, Bruxelles, 1981, p. 22 à 26 et *Muséum Frans Claes « De Gulden Spoor »*, Anvers, 1933, p. 207, n° 1782.

43. G. DE BOE, *Le sanctuaire gallo-romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite* dans *Archaeologia Belgica* 251, Bruxelles, 1982, p. 14, 16, fig. 5, n°s 1 et 2.

44. Voir la carte de répartition des minerais de fer en Belgique dans J.-M. DOYEN, E. WARMENBOL, *La fortification protohistorique d'Olloy-sur-Viroin (province de Namur, Belgique)* dans *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France. Revue du Nord*, numéro spécial, 1984, p. 172, fig. 2.